

Calendrier de l'Avent

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ACHETER POUR JOUER OU GAGNER.

1. Société organisatrice : la société organisatrice de la Campagne est la société KitchenAid Europa Inc., entreprise belge régie par le code des sociétés belge, domiciliée à Nijverheidslaan 3 - box 5 1853 Strombeek Bever - Belgique, et inscrite au registre des entreprises sous le numéro BE 0441 626 053.

2. Éligibilité : Le Calendrier de l'Avent de KitchenAid (« la Campagne ») est ouvert uniquement aux personnes ayant renseigné les champs obligatoires, accepté les règles de cette campagne et âgées d'au moins 18 ans le jour de leur inscription. La Campagne est ouverte uniquement aux personnes domiciliées dans les pays participants et nulle, là où interdite par la loi. Les employés de KitchenAid Europa Inc., de ses entreprises affiliées, filiales, agences de publicité et de promotion, ainsi que ses fournisseurs, (collectivement les « Employés »), ainsi que les membres de leur famille et/ou les personnes vivant au domicile d'Employés ne sont pas autorisés à participer à la Campagne. La Campagne est assujettie à toute législation et réglementation nationale et régionale. Nulle là où la loi l'interdit.

Zone de déroulement du concours : Royaume Uni & Irlande/France/Allemagne/Belgique/Espagne/Danemark/Pays-Bas

3. Acceptation des règles : En participant, le candidat (« Vous ») accepte sans conditions le présent règlement et Vous déclarez et justifiez que Vous répondez aux conditions d'éligibilité.

4. Durée de la Campagne : Le concours se déroulera sur FaceBook www.facebook.com/KitchenAidFR/ ainsi que sur le site www.kitchenaid.fr/Landings/Advent-Calendar du 1^{er} décembre 2017 à 11h00 (Heure d'Europe Centrale) au 24 décembre 2017 à 23h59 (CET) pour gagner les prix attribués chaque jour. Du 27 novembre 2017 les usagers peuvent s'inscrire sur la base de données KA à partir de la page Calendrier de l'Avent KA du site internet KA pour participer au tirage du 23 décembre, doté d'un robot pâtissier multifonctions Black Tie et celui du 24 décembre, doté d'un réfrigérateur Iconic Fridge. Les gagnants seront sélectionnés par KitchenAid.

5. Modalités de participation : Pour participer à la Campagne, les candidats doivent soumettre un commentaire sur le post concerné sur Facebook (www.facebook.com/KitchenAidFR/) pour la Campagne du 1^{er} décembre 2017 au 22 décembre 2017. Le commentaire doit remplir toutes les conditions de la Campagne, telles que spécifiées, pour être éligible à gagner un prix. Pour être éligible aux tirages des 23 décembre 2017 et 24 décembre 2017, les candidats doivent entrer dans la Campagne (www.kitchenaid.fr/Landings/Advent-Calendar) en s'inscrivant sur la base de données KA. La Campagne se déroulera du 1^{er} décembre au 24 décembre. Les commentaires incomplets ou qui ne répondent pas aux règles ou spécifications pourront être disqualifiés à la seule appréciation de KitchenAid Europa Inc. Vous devez fournir les informations requises. Vous ne pouvez pas participer plusieurs fois en utilisant plusieurs adresses email, identités, ou tout moyen pour tenter de contourner le règlement. En cas de recours à toute méthode frauduleuse ou autre tentative de contournement des règles,

votre candidature pourra être déclarée inéligible à la seule appréciation de KitchenAid Europe Inc.

6. Dotations : Les gagnants de la Campagne (les « Gagnants ») recevront le prix indiqué à cette date précise. Les spécifications du prix seront déterminées seulement par KitchenAid Europa Inc. Aucun paiement ou autre substitution de prix ne sera autorisé en dehors de la seule appréciation de KitchenAid Europa Inc. Le prix n'est pas négociable. Tous frais relatifs au prix, y compris sans limitation de toutes taxes nationales et/ou locales, seront la seule responsabilité du Gagnant. L'acceptation du prix constitue l'autorisation pour KitchenAid Europa Inc. d'utiliser le nom du Gagnant, son apparence et son commentaire à des fins publicitaires et commerciales sans compensations supplémentaires, sauf interdit par la loi.

- 1^{er} décembre : 1 ENSEMBLE DE 7 PIÈCES AVEC COUTEAUX KKFMA07CA par pays
- 2 décembre (samedi) : 1 BOUILLOIRE KITCHENAID DE 1.9 L KTST20SBST par pays
- 3 décembre (dimanche) : 1 COCOTTE EN FONTE ROUGE EMPIRE DE 28 CM KCPI60CRER par pays
- 4 décembre : 1 MIXEUR PLONGEANT SANS FIL KITCHENAID ARTISAN AVEC ACCESSOIRES 5KHB3581ECA | 5KHB3581BCA par pays
- 5 décembre : 1 BLENDER/MIXEUR À ENTRAINEMENT MAGNÉTIQUE KITCHENAID CLASSIC 5KSB5080ECA | 5KSB5080BCA par pays
- 6 décembre : 1 APPAREIL POUR INFUSION À FROID KITCHENAID ARTISAN 5KCM4212SX par pays
- 7 décembre : 1 BOUILLOIRE KITCHENAID ARTISAN DE 1,5L 5KEK1522EER | 5KEK1522BER par pays
- 8 décembre : 1 CAFETIÈRE À PISTON KITCHENAID ARTISAN 5KCM0512SS par pays
- 9 décembre (samedi) : 1 GRILLE-PAIN 2 TRANCHES KITCHENAID ARTISAN 5KMT2204EER | 5KMT2204BER par pays
- 10 décembre (dimanche) : 1 BLENDER/MIXEUR KITCHENAID ARTISAN 5KSB5553EER | 5KSB5553BER par pays
- 11 décembre : 1 ROBOT MÉNAGER KITCHENAID DE 3.1 L 5KFP1335EER | 5KFP1335BER par pays
- 12 décembre : 1 MULTICUISEUR KITCHENAID AVEC ACCESSOIRE BRAS MÉLANGEUR AMOVIBLE 5KMC4244EER | 5KMC4244BER par pays
- 13 décembre : 1 EXTRACTEUR DE JUS KITCHENAID ARTISAN 5KVJ0111ECA | 5KVJ0111BCA par pays
- 14 décembre : 1 GRILLE-PAIN 4 TRANCHES KITCHENAID ARTISAN 5KMT4205ECA | 5KMT4205BCA par pays
- 15 décembre : 1 MACHINE À CAFÉ NESPRESSO KITCHENAID AVEC AEROCCINO 3 (MOUSSEUR DE LAIT) 5KES0504ECA | 5KES0504BCA par pays

- 16 décembre (samedi) : 1 ROBOT MÉNAGER KITCHENAID ARTISAN DE 4 L 5KFP1644ECA | 5KFP1644BCA par pays
- 17 décembre (dimanche) : 1 Mini robot pâtissier multifonctions 5KSM3311XEGU | 5KSM3311XBGU par pays
- 18 décembre : 1 Robot pâtissier multifonctions 125 5KSM125EER | 5KSM125BER par pays
- 19 décembre : 1 Robot pâtissier multifonctions 175 5KSM175PSECA | 5KSM175PSBCA par pays
- 20 décembre : 1 ROBOT PÂTISSIER MULTIFONCTIONS DE 4.8 L KITCHENAID ARTISAN BLANC GIVRÉ 5KSM156EFP | 5KSM156BFP par pays
- 21 décembre : 1 Super Blender Artisan tout automatique 5KSB8270ECA | 5KSB8270BCA par pays
- 22 décembre : 1 PRÉPARATEUR CULINAIRE CUISEUR TOUT-EN-UN KITCHENAID ARTISAN 5KCF0104ECA/2 | 5KCF0104BCA par pays
- 23 décembre (samedi) : 2 robots pâtissiers multifonctions à tête inclinable Black Tie 5KSM180LEEBK | 5KSM180LEBBK pour l'ensemble des pays d'Europe qui prennent part au concours
- 24 décembre (dimanche) : 1 réfrigérateur Iconic Fridge pour l'ensemble des pays d'Europe qui prennent part au concours

7. Sélection des Gagnants et notification :

KitchenAid nomme un jury d'employés de KitchenAid chargé d'évaluer le communiqué gagnant. Parmi les candidats répondant aux critères énumérés par KitchenAid, un outil externe tirera au sort un nom (l'outil chargé de ce tirage au sort est AGORA Pulse). Cet outil tire au sort une personne ayant participé en conformité avec les règles énoncées dans le présent document. Lorsque le participant remplit les conditions, le participant aura la possibilité de participer une fois par jour, du 1er décembre 2017 à 11h00 (CET) au 24 décembre 2017 à 23h59 (CET). Les Participants auront la possibilité de gagner les deux prix de la finale en s'inscrivant sur la base de données KA à partir du 27 novembre à (CET) au 24 décembre à 23h59 (CET). Le Gagnant se verra notifié par email ou message privé Facebook dans les douze (12) jours suivant la sélection du Gagnant. KitchenAid Europa Inc. ne pourra être tenue responsable en cas de non-réception par le Gagnant de toute notification pour raisons de pollupostage, de courrier indésirable ou autres réglages des paramètres de sécurité ou de renseignements incorrects ou d'informations de contacts non-fonctionnelles fournis par le gagnant. Si le gagnant ne peut être contacté, n'est pas éligible ou omet de réclamer son prix dans un délai de sept (7) jours par tranches de 24 heures à partir de l'envoi de la notification de remise de prix, ou omet de renvoyer dans les délais une déclaration complétée et signée telle qu'elle est requise, le prix pourra être considéré non réclamé et un autre gagnant sélectionné. La réception par le gagnant du prix offert dans le cadre de cette campagne est conditionnée au respect de toutes législations régionales et nationales en vigueur. TOUTE VIOLATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL (À LA SEULE APPRÉCIATION DE KITCHENAID EUROPA INC.) POURRA ENTRAÎNER LA DISQUALIFICATION DU GAGNANT DE LA CAMPAGNE ET LA PERTE IMMÉDIATES DE TOUS LES AVANTAGES QUI Y SONT LIÉS.

Le prix sera expédié à l'adresse indiquée par le Gagnant dans la limite du territoire de l'Union Européenne au plus tard vingt (20) jours après communication de ladite adresse.

8. Termes & Conditions : KitchenAid Europa Inc. se réserve le droit, à sa seule appréciation, de supprimer, mettre fin, modifier ou suspendre la Campagne en cas de menaces de virus, bug, intervention humaine non-autorisée, fraude ou toute autre cause échappant au contrôle de KitchenAid Europa Inc. pouvant corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement normal de la Campagne. KitchenAid Europa Inc. se réserve le droit, à sa seule appréciation, de disqualifier toute personne qui fausserait ou tenterait de fausser le processus de participation ou le fonctionnement de la Campagne ou du site internet ou ne se conformerait pas aux présents Termes & Conditions. KitchenAid Europa Inc. a le droit, à sa seule appréciation, de préserver l'intégrité de la Campagne. Toute tentative par un participant de porter atteinte délibérément à tout site internet ou de compromettre le déroulement légitime de la Campagne pourra être considéré comme une violation des codes civil et pénal. KitchenAid Europa Inc. se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts dans toute la mesure autorisée par la loi.

9. Limitation de responsabilité : En participant, Vous reconnaissez dégager et tenir hors de cause KitchenAid Europa Inc. et ses filiales, sociétés affiliées, agences de publicité et de promotion, partenaires, représentants, agents, successeurs, assignés, employés, membres du comité directeur, et directeurs de toutes responsabilités, maladies, blessures, décès, pertes, litiges, réclamations ou dommages qui pourraient advenir, directement ou indirectement, qu'ils résultent ou non de négligence, de : (i) telle que la participation du candidat à la Campagne et/ou son approbation, possession, utilisation ou mauvaise utilisation de toute dotation ou partie de celle-ci; (ii) de toute défaillance technique, y compris mais non seulement au mauvais fonctionnement de tout ordinateur, câble, réseau, matériel informatique ou logiciel, ou autre équipement mécanique; (iii) l'indisponibilité ou l'inaccessibilité à toutes transmissions, services de téléphonie ou Internet; (iv) toute intervention humaine non-autorisée à quelque niveau que ce soit dans le processus de saisie de la Promotion; (v) toute erreur humaine ou électronique dans l'administration de la Promotion ou le traitement des saisies.

10. Différends : CETTE Campagne EST RÉGI PAR LA LOI BELGE, SANS ÉGARD AU PRINCIPE DE CONFLIT DES LOIS. En participant à cette Campagne, le participant accepte que tout différend qui ne pourrait être réglé entre les parties et cause d'actions en justice provenant ou en rapport avec cette Campagne, devra être réglé individuellement, sans recours à aucune forme de recours collectif en justice. De plus, en cas d'un tel différend, le participant ne sera en aucun cas autorisé à obtenir de compensations, et renonce par la présente à tout droit de plainte ou d'être attribué tout dommage punitif, direct ou indirect, accessoire, y compris des honoraires raisonnables d'avocat, autres que pour les frais remboursables réels encourus par le participant (i.e. les coûts associés à la participation à la Campagne). Le participant renonce à tout droit à avoir des dommages multipliés ou accrus.

11. Règles de confidentialité : Les informations communiquées dans le cadre de la participation sont assujetties à notre Politique de Confidentialité disponible sur le site internet de KitchenAid Europa Inc. Pour lire notre Politique de Confidentialité, cliquer sur ce lien : <https://www.kitchenaid.fr/Pages/Declaration-de-confidentialite>. Les lois de l'Union Européenne sur la protection de la vie privée vous permettent de contrôler si KitchenAid détient des informations vous concernant et, le cas échéant, d'en obtenir une

copie, ainsi que des renseignements sur comment et à quelles fins ces informations sont traitées par KitchenAid. Vous pouvez également demander la mise à jour et/ou la modification des informations que nous avons sur vous et même, si la loi en vigueur l'autorise, leur suppression. Vous pouvez également revenir à tout moment sur tout accord consenti concernant le traitement de vos données personnelles. Si vous souhaitez exercer vos droits énoncés ci-dessus, changer vos préférences sur la possibilité d'être tenu informé, ou notifier KitchenAid de tout changement concernant vos données ou poser toute question sur l'utilisation faite de vos informations personnelles par KitchenAid, merci de nous contacter à privacykitchenaid@kitchenaid.com.

12. Facebook : La Campagne hébergée par KitchenAid Europa Inc. n'est en aucun cas sponsorisée, approuvée, administrée par, ou associée avec Facebook.

13. En participant, Vous, le Candidat, reconnaissez avoir pris connaissance, lu et accepté sans réserve le présent Règlement Officiel.